

résolutions comportant ce qui porte aujourd'hui l'appellation de « Plan d'Ottawa pour la mise en valeur des ressources humaines dans les Amériques » et « Programme d'Ottawa pour la réforme de la sécurité sociale ».

Le Plan d'Ottawa pour la mise en valeur des ressources humaines souligne que: « il faut mettre d'urgence sur pied des programmes effectifs visant à améliorer une fois pour toutes, comme moyen principal d'accélérer le développement, l'utilisation des ressources humaines de la région, en relevant le niveau des emplois productifs et en développant ces ressources grâce à une amélioration de l'éducation, de la formation, de la santé et des autres services ». Le Plan a invité l'OIT à élaborer et à coordonner les programmes de main-d'œuvre pour les pays des Amériques, en accordant une attention particulière aux problèmes de l'Amérique latine et des Caraïbes.

La Conférence a invité le Conseil d'administration de l'OIT à créer une Commission technique ou tout autre organisme approprié connexe à la planification de la main-d'œuvre pour l'Amérique latine et les Caraïbes, cadrant avec



*Au cours de la dernière réunion de l'OIT à Ottawa, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, (au centre), remet à M. David A. Morse, directeur de l'Organisation (à gauche), les instruments de ratification de deux conventions de l'OIT : n° 45 sur l'emploi des femmes aux travaux souterrains dans les mines et n° 122 sur la politique de l'emploi. Les provinces canadiennes, qui ont juridiction sur divers points de ces conventions, ont été consultées et ont accepté de mettre en œuvre les dispositions pertinentes. Fait aussi sur la photo, M. J. R. Nicholson, ministre du Travail du Canada.*